



Les fondamentaux de l'après-mine

Inter (7h)

Code MCA03

Les + de cette formation

L'expertise et l'expérience du Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM sur les modalités de gestion de l'après-mine.

Pour plus d'informations liées aux activités du Département Prévention et Sécurité Minière du BRGM, rendez vous sur le site [Prévention et sécurité minière | Après-Mine Opérationnelle - BRGM](#).

Nos stagiaires en parlent... 'Un stage incontournable... Formation exhaustive, balayant tous les aspects liés à l'après-mine'

Tarif : 680 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 7h

Informations complémentaires

Pour aller plus loin :

- Formation MCA04 « La gestion de l'après-mine ».

Pour qui ?

Cadres ou techniciens en charge des questions de l'après-mine dans les entreprises, bureaux d'études, collectivités locales et services techniques de l'État.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
Nous contacter handicap@brgm.fr.

Pré requis

Notions en géologie, environnement, gestion des risques, recommandées.

Objectifs de formation

- Identifier le dispositif national de gestion de l'après-mine et ses enjeux.
- Expliquer le contexte, l'organisation, les acteurs et repérer les différents outils réglementaires.
- Définir les différents risques liés aux anciennes mines.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

Le contexte de l'Après-Mine en France

Les différentes méthodes d'exploitation minière

Les conséquences de l'exploitation minière

Mouvements de terrain.
Emissions de gaz de mine en surface.
Problématiques de l'eau en rapport avec les travaux miniers.
Phénomènes d'échauffement et de combustion.
Pollutions des eaux et des sols.
Rayonnements ionisants.

La réglementation, les outils et méthodes

La réglementation.
La procédure d'arrêt des travaux et la renonciation.
Les acteurs de l'après-mine en France.
La gestion et la maîtrise des risques : les outils réglementaires.

L'expertise Après-Mine : GEODERIS

La gestion opérationnelle de l'Après-Mine : le Département Prévention et Sécurité Minière du BRGM

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques et techniques illustrés d'exemples pratiques.



Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers un cas d'étude.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus.

Observations

Pour aller plus loin : Formation MCA04 '*Gestion de l'Après-Mine*'.

Responsable pédagogique

Jean-Louis NEDELLEC, adjoint au chef du Département Prévention et Sécurité Minière du BRGM

Prochaine(s) session(s)

Le 12 juin 2025 - Orléans, 3 avenue Claude Guillemin